



**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS**
**Pour une préinscription
année scolaire 2023/2024**

***À remplir par la famille et
à ramener complétée en mairie
au plus tard
le 03 mars 2023***

ENFANT :

Nom :

Prénom :

Sexe : F G

Classe :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

**Ces renseignements sont importants,
toute modification en cours d'année devra être signalée en Mairie.
Dossier d'inscription à récupérer en mairie à partir du 22 avril 2023
et à retourner complet le 16 mai 2023 au plus tard**

PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX (en cas de divorce des parents joindre le jugement de divorce)

	Père	Mère
Nom		
Prénom		
Profession		
Adresse		
<p>Divorce <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Jugement divorce fourni <input type="checkbox"/></p>		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Téléphone travail		
E-mail		

N.b : Ces renseignements sont obligatoires. En cas de divorce ou de séparation, l'école se doit d'envoyer à chacun des parents les résultats scolaires de l'enfant ainsi que le matériel de vote à l'élection des parents d'élèves.